



***Une proposition de
partenariat avec Chapais
pour reconstruire l'héritage
minier cuprifère au Québec***

PRÉSENTATION À LA VILLE DE CHAPAIS

21 octobre, 2025

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

NOUS EXPLORONS DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT MINÉRAUX. CELA COMPORTE DES RISQUES INTRINSÈQUES, ET TOUS LES INVESTISSEURS DOIVENT EN ÊTRE TRÈS CONSCIENTS.

Le lecteur est avisé que l'évaluation économique préliminaire résumée dans cette présentation ne vise qu'à fournir un aperçu initial et global du potentiel économique d'Opemiska. Le plan minier et le modèle économique de l'EEP reposent sur de nombreuses hypothèses et utilisent des ressources minérales présumées. Ces ressources sont considérées comme trop spéculatives pour être utilisées dans une analyse économique, sauf dans les cas prévus par le Règlement 43-101 pour les études d'EEP. Rien ne garantit que les ressources minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées ou mesurées, et par conséquent, rien ne garantit que les paramètres économiques du projet décrits ici seront atteints. XXIX pourrait être admissible au crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres. Cette loi a été promulguée le 20 juin 2024. Rien ne garantit que la Société pourra accéder au CII-CTM.

Cette présentation contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de développements que XXIX Corp. croit, prévoit ou anticipe se produiront ou pourraient se produire à l'avenir (y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant l'estimation des ressources minérales, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, les ressources minérales potentielles et les réserves minérales) sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont généralement identifiables par l'emploi des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « planifier » ou « projeter », ou la forme négative de ces termes ou d'autres variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont beaucoup échappent à la maîtrise ou à la prévision de XXIX Corp., et qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels du projet et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats ou événements réels et les attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que les résultats d'exploration futurs ne correspondent pas aux attentes de XXIX Corp., l'évolution des marchés mondiaux du cuivre et de l'or et d'autres risques communiqués aux autorités canadiennes en valeurs mobilières. Tout énoncé prospectif n'est valable qu'à la date de sa formulation et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, XXIX Corp. décline toute intention ou obligation de le mettre à jour.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RESSOURCES HISTORIQUES

Le lecteur est averti que XXIX Corp. n'a entrepris aucune étude indépendante sur les dimensions, la quantité ou la teneur de la minéralisation mentionnée ci-dessus ; par conséquent, ces données historiques ne doivent pas être considérées comme fiables. XXIX Corp. considère ces données historiques comme une indication conceptuelle de la taille et de la teneur potentielles des gisements de la région, et ces données sont pertinentes pour les efforts d'exploration en cours. Compte tenu de la date d'estimation des ressources et des différences de prix des métaux et de coûts d'exploitation en vigueur à cette époque par rapport à aujourd'hui, XXIX Corp. ne considère pas les ressources comme conformes aux exigences du Règlement 43-101. XXIX Corp. ne traite aucune des ressources historiques comme des ressources minérales actuelles ni comme des réserves minérales.

Les informations techniques contenues dans cette présentation de XXIX Corp. ont été revues et approuvées par Denis McNichols, géologue, vice-président Exploration de XXIX Corp., personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont en \$CA.

*Remarque sur les cibles d'exploration conceptuelles : Le tonnage et la teneur potentiels de ces cibles sont de nature conceptuelle. Les travaux d'exploration ont été insuffisants pour les définir comme des ressources minérales, et il est incertain que des travaux d'exploration supplémentaires permettront de les définir comme telles. XXIX Corp. considère ces cibles uniquement comme une indication de la présence de minéralisation sur la propriété et du potentiel de celle-ci à abriter un gisement rentable à l'heure actuelle. XXIX Corp. déconseille de considérer ces cibles comme des ressources minérales.



RÈGLES POUR UNE RENCONTRE RÉUSSIE



Des échanges respectueux
Esprit d'ouverture



Temps de parole partagé



Discussion ouverte et transparente
Sur les idées et non les personnes



Toutes les idées et les questions sont bonnes

NOTRE ÉQUIPE À CHAPAIS



Guy Le Bel
Président et chef de la direction



Denis McNichols
Vice-président exploration



Marcelino Jobin
Relations avec le milieu



Ahcene Gaoui
Géologue de projets



Charles Beaudry
Directeur



Andre Bouchard
Geology Technician



NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT ET NOS ENGAGEMENTS



Notre vision

Collaborer avec toutes les parties pour faire passer Opémiska à sa prochaine phase de développement : *l'étude de pré faisabilité*

Au cœur de nos engagements

1. Les décisions importantes seront précédées d'un processus de dialogue avec les communautés et/ou les personnes concernées
2. Nous souhaitons inclure la communauté dans l'élaboration du projet dès le départ pour maximiser les retombées positives et limiter les impacts à Chapais



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Présenter notre proposition de démarche de préconsultation
- Offrir une mise à jour sur le projet minier
 - Échéancier préliminaire
 - Retombées socioéconomiques et les impacts potentiels
- Vous écouter et vous entendre afin de pouvoir développer les bases d'une collaboration durable

ÉTUDE ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE (EEP/PEA)



Qu'est-ce que c'est?

- Première étape d'évaluation d'un projet minier
- Sert à estimer la faisabilité technique et économique du projet
- C'est un scénario parmi plusieurs possibilités

Qu'est-ce que ce n'est pas?

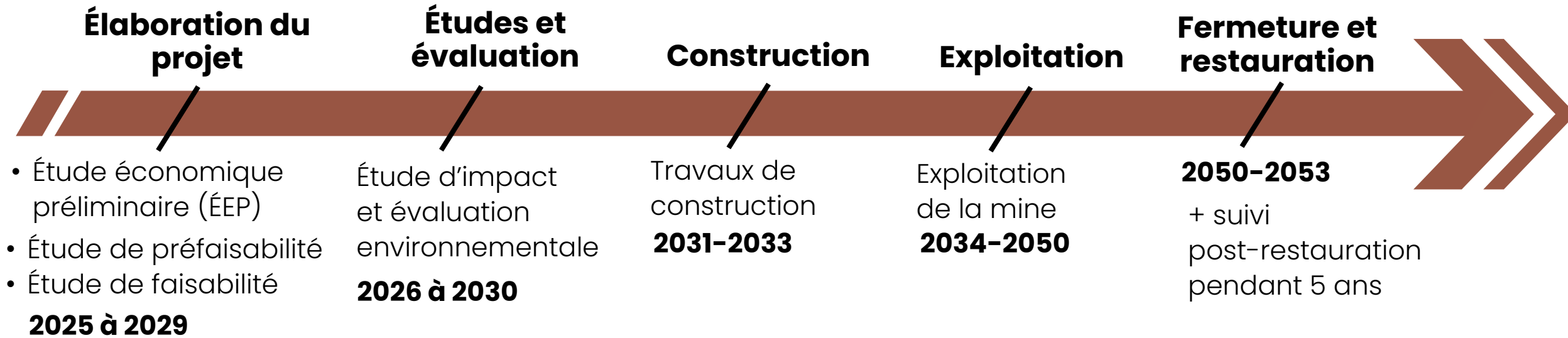
- Une EEP **N'EST PAS** une définition finale du projet et elle **n'apporte pas** toutes les réponses

À retenir :

- Plusieurs analyses sont encore en cours et plusieurs études restent à faire



LE CYCLE DE VIE D'UN PROJET MINIER



LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE PROPOSÉE

Préconsultations

DÉMARCHE PARTICIPATIVE – À CE JOUR



1. Rencontre publique d'information et d'échanges en février 2024

2. Table Ville-Mine Opémiska (TVM)

Objectif : Créer un espace d'échange régulier et transparent entre la ville de Chapais et l'entreprise

Réalisations de la TVM:

- 5 rencontres (Faits-saillants sur le site Web de Chapais)
- Outil de suivi des engagements
- Politique d'achat local
- Procédure de gestion des préoccupations et des plaintes

3. Rencontres d'information et d'échanges– *aujourd'hui!*



DÉMARCHE PARTICIPATIVE – PROPOSITION



Préconsultation pour le projet Opémiska

- 1. Tenir un café-citoyen pour échanger directement avec vous – *demain***
- 2. Ateliers thématiques avant l'étude de pré faisabilité (Période de 12-18 mois)**
 - 3 rencontres sur des thèmes précis à considérer pour l'élaboration du projet
 - Travailler en collaboration pour identifier les enjeux et trouver des solutions
- 3. Former un comité citoyen pour suivre et participer à l'évolution du projet**
- 4. Déployer une démarche auprès des communautés autochtones concernées en parallèle**



LE PROJET OPÉMISKA

Étapes de développement et scénario préliminaire

CONTEXTE HISTORIQUE



Falconbridge Copper: 1953 – 1991



Production souterraine historique

La majorité des travailleurs vivaient à Chapais.

- **La mine Springer a donné naissance à la ville de Chapais**
- **Pendant presque 40 ans, la division Opémiska a produit beaucoup de cuivre, crée de bons emplois et contribué au bien être de nombreuses familles**
- **Le cuivre est de nouveau stratégique**
- **Le projet a le potentiel de revitaliser la région**



LE PROJET OPÉMISKA



xxix Opémiska

- Une étude économique préliminaire positive
- Un gisement estimé à 1,5 milliard de livres de cuivre, l'un des projets à plus haute teneur au Canada
- Un métal clé des stratégies québécoise et canadienne des minéraux critiques et stratégiques
- Investissements directs de plus de 3,6 milliards de dollars sur 20 ans

Oujé-Bougoumou

Chibougamau

Chapais

- **600 millions de dollars pour la construction** des infrastructures
- **Minimum 80 millions** de dollars par an pour l'exploitation du projet Opémiska pendant 17 ans.



0 km

10 km

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L' ÉÉP : FOCUS SUR CHAPPAIS



L'ÉÉP s'est concentrée sur la maximisation des retombées économiques locales et les principales préoccupations exprimées par la ville.

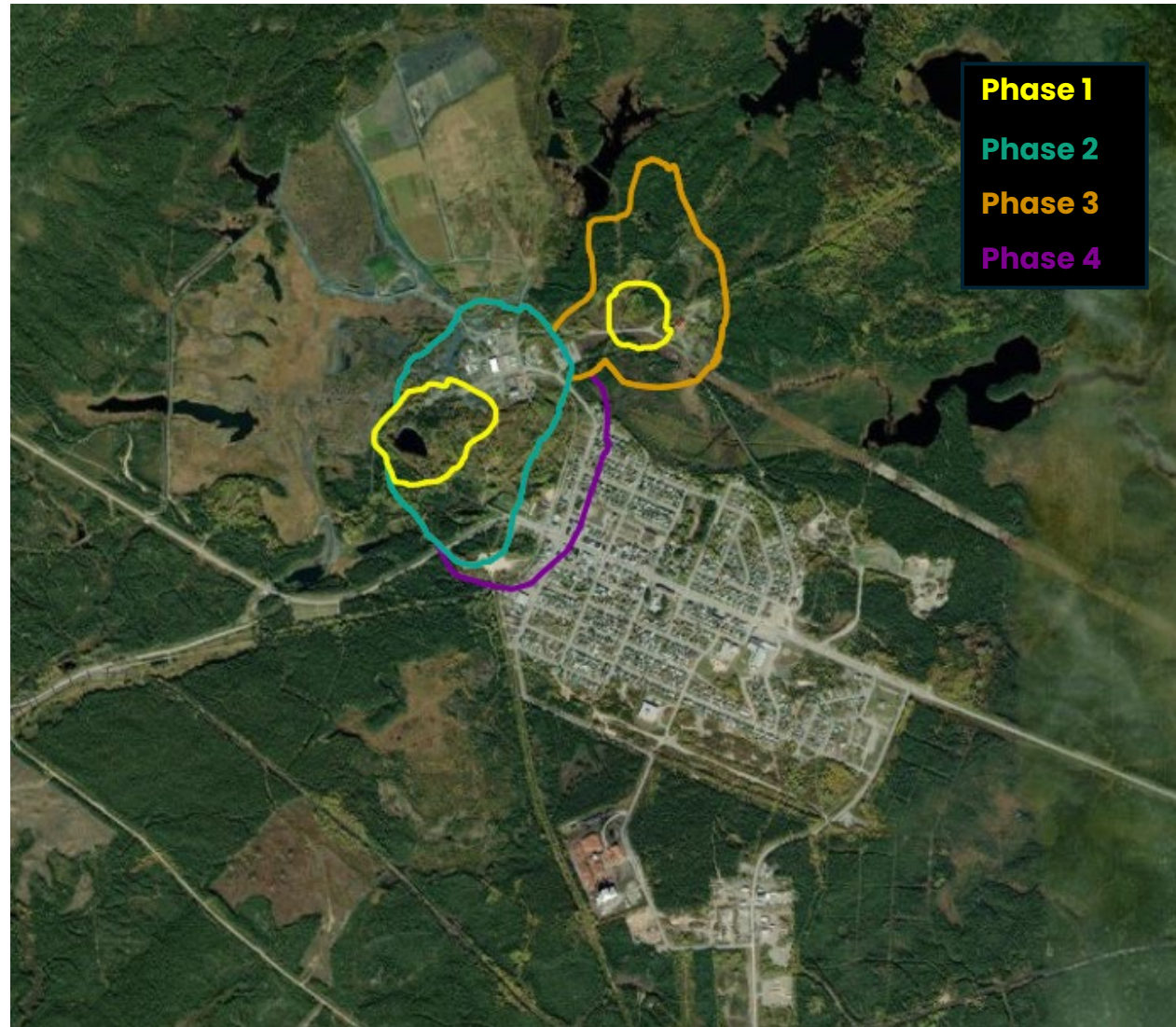
Exigences	Statut
Longue durée de vie de la mine	✓
Usine de traitement dans les limites de la ville	✓
Pas de digues à résidus ou des résidus liquides	✓
Résidus éloignés des résidences	✓
Diminution de l'impact sur les habitations	Projet par phases



LE PROJET OPÉMISKA: 4 PHASES DE DÉVELOPPEMENT



Scénario de l'étude
économique préliminaire



LA FOSSE OPÉMISKA : PHASE 1 & 2



Phase 1 2034-2036 (e)



Phase 2 2034-2040 (e)



LA FOSSE OPÉMISKA : PHASE 3 & 4



Phase 3 2038-2042 (e)



Phase 4 2040-2046 (e)



RETOMBÉES ET IMPACTS APRÉHENDÉS POUR CHAPAIS

Bénéfices socio-économiques et impacts pour la
communauté

MALARTIC : UN EXEMPLE AVEC DES + ET DES -



Un départ difficile...

- Des promesses qui ont pris beaucoup de temps à se concrétiser
- Des achats de résidence sans cadre transparent
- Des impacts de proximité durant la construction et au début des opérations

Des retombées tangibles...

- Des impacts mesurés et contrôlés
- Guide de cohabitation
- Investissement important dans les infrastructures municipales
- En 2025, un endroit où il fait bon vivre



UNE MINE À CHAPAIS : CE QUE L'ON PEUT ESPÉRER



- **Création d'environ 450 emplois directs** bien rémunérés
 - + création d'emplois indirects dus aux activités liées au projet
- **Revenu de taxation pour la municipalité** pour permettre la modernisation des infrastructures et réduire le compte de taxes
- Des politiques internes favorisant **l'achat local**, l'embauche de **travailleurs locaux** et le développement de **l'expertise locale**
- **Des incitatifs** pour encourager les employés et les entrepreneurs à **s'établir ici**



IMPACTS DU PROJET SUR LA COMMUNAUTÉ



Impacts potentiels	Exemples de mesures d'atténuation
Gestion des résidus	Résidus filtrés éloignés de la ville pour réduire le bruit et la poussière; pas de digue; économie d'eau
Bruit	Utilisation de véhicules électriques sur site et déviation du transport lourd par une voie de contournement
Vibrations	Techniques de gestion du dynamitage
Paysage	Écran vert et mesures d'intégration au paysage
Poussière	Épandage d'abat poussière, dômes au concasseur
Achat des résidences dans la zone de projet	Construction d'un nouveau quartier et démarche d'évaluation participative

La gestion des impacts et des mesures d'atténuation possibles seront élaborées en collaboration avec la ville et les citoyens au cours de la démarche participative et bonifiées aux différentes phases d'avancement du projet.

RÉSIDENCES IMPACTÉES PAR LA ZONE DE PROJET



Le projet Opémiska sera exploité en quatre phases qui dureront environ 17 ans au total.

- L'empiétement du projet sur la ville ne devrait pas se faire avant la 7^e année d'opération du projet (2040 e)
- Mise en place d'une démarche collaborative pour l'évaluation immobilière et la définition de critères justes et équitables pour les résidences affectées
- Nouveau secteur de développement potentiel déjà identifié avec la ville

Exemple de scénario:

Construction de la mine : 2031-2033

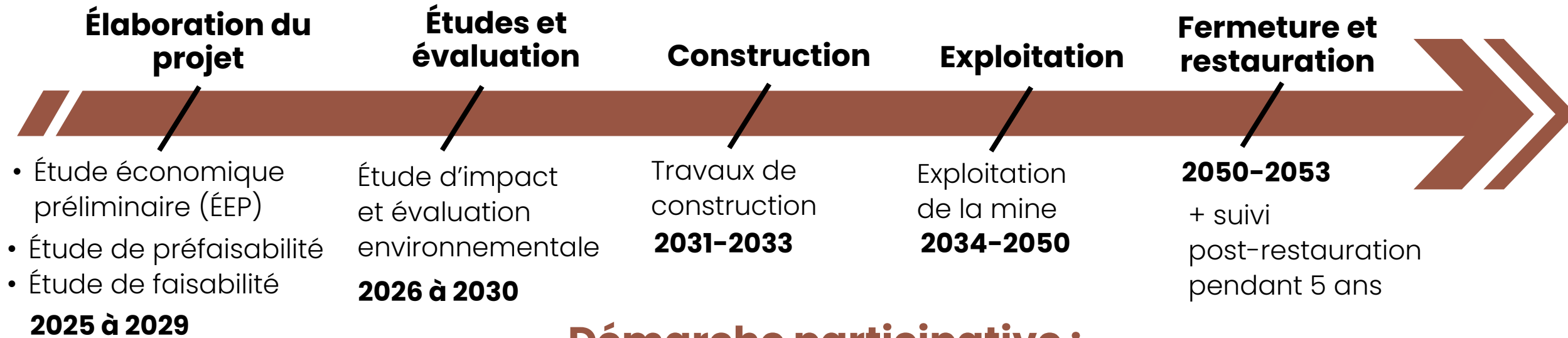
Début de l'exploitation : 2034

Début des opérations dans la zone résidentielle de la phase 4 : 2040

XXIX travaillera continuellement avec Chapais et les citoyens sur un processus équitable, mutuellement acceptable et bénéfique.



PROCHAINES ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT



Démarche participative :

- Ateliers thématiques
- Formation comité de suivi
- Démarche auprès des communautés autochtones concernées en continu



“Nous vous demandons de nous inviter dans votre communauté pour développer ce projet.

Sans votre partenariat, ça ne fonctionne pas.”

PÉRIODE D'ÉCHANGES

Questions, commentaires, préoccupations ?

Pour communiquer avec nous :

Marcelino Jobin
(877) 745-2719
mjobin@oregroup.ca

Passez nous voir au bureau!

Bureau XXIX

134 boulevard springer
Chapais, QC, Canada, G0W1H0



MATERIEL SUPPLEMENTAIRE

Comparaison Opémiska vs Malartic



Dimensions
de la fosse
Opémiska



Vue d'ensemble du projet

